

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.003

L'An deux Mille Onze, le 8 janvier à 10 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 décembre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 décembre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. DENIS, Mme DESCHANP, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LECOMTE représentée par Mme PELTIER
M. FILOCHE représenté par M. QUENTIN
M. COASSIN représenté par M. LABIA
Mme DOUMECQ représentée par M. BESSON
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
M. PAVON représenté par Mme DESCHANP
Mme SERRE représentée par M. SIMONNET

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, Mme FAUQUET-MOLL

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 31

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2/2010
BUDGET EAU POTABLE**

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- De modifier les crédits de l'exercice 2010 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>		
	<u>OPERATION REELLE</u>		
1641	- Remboursement emprunt	+ 250,00 €	
1641	- Emprunt en euros		+ 250,00 €
	<u>OPERATION D'ORDRE</u>		
2762	- Créances s/transfert droit déduction TVA	14 004,10 €	
2315	- Créances s/transfert droit déduction TVA		14 004,10 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 janvier 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD